

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021 DELIBERATION N° DE-2021-111

L'an deux mil vingt et un, le 3 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, Mme BENSOUSSAN (à partir de 18h07), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de 19h14), Mme LIOUSSE (jusqu'à 20h10), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL ; M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme ZITTEL à Mme DUHART ; M. ESTEBAN à M. ABADIE (jusqu'à 19h14) ; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD (à partir de 20h10).

Absent(s):

Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 18h07, délibération n°7).

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. ARCOUET,

OBJET : INFRASTRUCTURES – Enfouissement de lignes électriques avenue Louis de Foix lié aux travaux du Trambus (ligne 2) – Approbation du montant et du plan de financement en fonction de l'inscription aux programmes d'électrification du Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) et du financement des travaux.

Par délibération en date du 15 octobre 2020, la Ville de Bayonne a chargé le Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) de l'exécution de l'enfouissement des réseaux sur l'avenue Louis de Foix, préalablement aux travaux du Trambus (ligne 2), pour l'ensemble des réseaux aériens existant sur le tronçon compris entre les chemins de Laharie et de Sainsontan.



Le coût de ces travaux avait été chiffré à 882 353,94 € TTC, la participation maximale de la ville étant estimée à 680 931,87 €. Ce dernier montant avait été estimé en se basant sur la participation du SDEPA sur la base de son programme annuel de 2020.

Or, compte tenu de l'ampleur de cette opération, les participations de 2018 et 2019 du SDEPA sur les opérations de la ville de Bayonne avaient également été prévues pour l'enfouissement des réseaux sur l'avenue Louis de Foix. Le SDEPA participe ainsi sur cette opération à hauteur de trois fois 80 000 € correspondant à ses programmes 2018, 2019 et 2020 d'enfouissement des réseaux basse tension sur Bayonne.

La participation maximale de la Ville de Bayonne sera donc réduite et est donc désormais estimée 517 970,55 €.

Le montant définitif de la participation communale sera arrêté après établissement du décompte définitif des travaux.

Il est demandé ainsi au conseil municipal d'approuver le montant et le plan de financement prévisionnels corrigés de l'opération.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne

Pardélégation du Maire Marc Wittenberg Directeur général des services

<u>Enfouissement de lignes électriques – Programme d'électrification du SDEPA-</u> Plan de financement prévisionnel

Avenue Louis de Foix (travaux liés aux travaux du Trambus ligne2)

<u>Travaux d'enfouissement des réseaux électriques avenue Louis de Foix-</u> Trambus Ligne2

Ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme Syndical Esthétique (Bayonne, Biarritz, Hendaye) 2018 » sous le n° d'affaire 20EF031.

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser se décompose comme suit :

montant des travaux TTC : 222 017.87 €
 assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus : 11 100,89 €
 frais de gestion du SDEPA : 7 500,00 €

Total TTC : 240 618,76 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

participation du SDEPA : 80 000,00 €
 TVA préfinancée par le SDEPA : 38 853,13 €
 participation de la commune aux travaux à financer sur fonds propres : 114 265,63 €
 participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds propres) : 7 500,00 €

Total TTC : 240 618,76 €

<u>Travaux d'enfouissement des réseaux électriques avenue Louis de Foix-Trambus Ligne2</u>

Ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme Syndical Esthétique (Bayonne, Biarritz, Hendaye) 2019 » sous le n° d'affaire 18EF045.

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser se décompose comme suit :

montant des travaux TTC : 231 288,67 €
 actes notariés : 2 760,00 €
 assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus : 23 128,87 €
 frais de gestion du SDEPA : 7 500,00 €

Total TTC : 264 677,54 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

participation du SDEPA:
 TVA préfinancée par le SDEPA:
 participation de la commune aux travaux à financer sur fonds propres: 134 774,62 €
 participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds propres):
 7 500,00 €

Total TTC : 264 677,54 €

<u>Travaux d'enfouissement des réseaux électriques avenue Louis de Foix-</u> <u>Trambus Ligne2</u>

Ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme Syndical Esthétique (Bayonne, Biarritz, Hendaye) 2020 » sous le n° d'affaire 20EF037.

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser se décompose comme suit :

montant des travaux TTC : 208 992,88 €
 assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus : 10 449,65 €
 frais de gestion du SDEPA : 7 500,00 €

Total TTC : 226 942,53 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

participation du SDEPA:
 TVA préfinancée par le SDEPA:
 participation de la commune aux travaux à financer sur fonds propres:
 participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds propres):
 7 500,00 €

Total TTC : 226 942,53 €

<u>Travaux de génie civil Orange (lié à l'enfouissement des réseaux électriques)</u> <u>avenue Louis de Foix-Trambus ligne 2</u>

Ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme « Génie Civil Communications Electroniques option B 2019 » sous le n° d'affaire 18TE149.

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser se décompose comme suit :

montant des travaux TTC : 118 478.00 €
 assistance à maîtrise d'œuvre et imprévus : 11 847.80 €
 frais de gestion du SDEPA : 4 936.58 €

Total TTC : 135 262.38 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

- participation de la commune aux travaux à financer sur fonds propres :

130 325.80 €

participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds propres) :

4 936.58 €

Total TTC : 135 262.38 €

<u>Travaux de génie civil Numericable (lié à l'enfouissement des réseaux</u> électriques) avenue Louis de Foix-Trambus ligne 2

Ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification rurale « Génie Civil Communications Electroniques option B 2020 » sous le n° d'affaire n° 20TE004.

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser se décompose comme suit :

montant des travaux TTC : 7 269.31 €
 assistance à maîtrise d'œuvre et imprévus : 726.94 €
 frais de gestion du SDEPA : 302.89 €

Total TTC : 8 299.14 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

participation de la commune aux travaux à financer sur fonds propres
 participation de la commune au frais de gestion
 (à financer sur fonds propres):

Total TTC : 8 299.14 €